



Faculté de Droit et de Science Politique
 41 boulevard François Mitterrand - BP54
 63002 Clermont-Ferrand Cedex 1
www.droit.u-clermont1.fr



Faculté de Droit et de Science Politique

Colloque :

Lucrum in bello :

**LES ENTREPRISES MILITAIRES
 ET DE SÉCURITÉ PRIVÉES
 DANS LE MONDE CONTEMPORAIN**

INSCRIPTION (gratuite) : christiane.baroukh@u-clermont1.fr

Responsable scientifique : Pr. Franck Latty - franck.latty@u-clermont1.fr

Exposition en marge du colloque : «Mercenaires» par Emeric Lhuisset
 (www.emericlhuisset.com)

Accès à la faculté de droit : <http://www.droit.u-clermont1.fr/?lang=fr&id=11>



Hôtels à proximité :

- Floride ** : <http://www.hotel-floride.com/>
- Beaulieu ** : <http://www.hotel-beaulieu-clermont.com/>
- Holiday Inn *** : <http://www.holidayinn-clermont.com/>
- Mercure *** : <http://www.mercure.com/>
- Kyriad Prestige *** : <http://www.hotel-kyriadprestigeclermont.com/>

Illustrations pages intérieures : "Mercenaires" d'Emeric Lhuisset - Conception plaquette: communication Faculté de Droit
 Illustration : Extrait de la collection Cyclopes, Jacamon & Matz, © Casterman. Avec l'aimable autorisation des auteurs et des Editions Casterman.



**Clermont-Ferrand
 4 et 5 mars 2010**



Jeudi 4 mars, 14 h. 30 – 19 h - Amphithéâtre Michel de l'Hospital

Allocution du **Professeur Philippe Dulbecco**, président de l'Université d'Auvergne

Allocution du **Professeur Jean-Pierre Jarnevic**, doyen de la Faculté de droit

I. LE PHENOMENE DES ENTREPRISES MILITAIRES ET DE SECURITE PIVEES

Présidence : **Lieutenant-colonel Philippe Frin**, enseignant-chercheur aux écoles de Saint-Cyr Coëtquidan, professeur associé à l'Institut international de droit humanitaire, San Remo

1. Présentation du phénomène :

- Les EMSP au XXI^e siècle : un panorama

Frédéric Charillon, professeur à l'Université d'Auvergne

- Étude de cas : Blackwater / Xe Services

Matthieu Thebault, doctorant à l'Université d'Auvergne

- La guerre et l'entrepreneuriat : approche historique

Sébastien Le Gal, doctorant à l'Université Lyon III

2. Table ronde : Les défis du *lucrum in bello*

- Défis au regard de la théorie de l'Etat

Sébastien Roland, professeur à l'Université d'Auvergne

- Défis au regard de la science politique

Christian Olsson, docteur en science politique (Sciences Po), ATER à l'Université de Lille

- Défis sur le terrain

Jérôme Larché, docteur en médecine, membre du Conseil d'administration de Médecins du monde

Discussion - Pause

II. LE CADRE JURIDIQUE DES ENTREPRISES MILITAIRES ET DE SECURITE PIVEES

Présidence : **Charles-André Dubreuil**, professeur à l'Université d'Auvergne, directeur du Centre de recherche Michel de l'Hospital

1. Rapport : Les EMSP, une catégorie juridique autonome ?

Franck Latty, professeur à l'Université d'Auvergne

2. Les règles encadrant les EMSP

- Règles contractuelles et autorégulation

Thierry Garcia, maître de conférences à l'Université de Nice Sophia Antipolis

- Les réglementations nationales

Florence Parodi, docteur en droit de l'Université Paris I (Panthéon-Sorbonne)

- Le droit international humanitaire et des droits de l'homme :

* L'élaboration, la mise en œuvre et l'avenir du document de Montreux

Raoul Bittel, conseiller juridique auprès du Comité International de la Croix Rouge

* L'application aux EMSP des instruments internationaux de protection des droits de l'homme

Sébastien Touzé, professeur à l'Université de Poitiers

Discussion

Vendredi 5 mars, 8 h. 30 – 13 h - Amphithéâtre Michel de l'Hospital

III. LES QUESTIONS DE RESPONSABILITE NAISSANT DE L'ACTIVITE DES ENTREPRISES MILITAIRES ET DE SECURITE PIVEES

Présidence : **Alain Pellet**, professeur à l'Université Paris Ouest Nanterre-La Défense, membre et ancien président de la Commission du droit international des Nations Unies, membre associé de l'Institut de droit international

1. La responsabilité des EMSP, de leurs dirigeants et de leurs employés

- La responsabilité des EMSP, de leurs dirigeants et de leurs employés dans les ordres juridiques internes

Bérangère Taxil, professeur à l'Université d'Angers

- Les dirigeants et employés des EMSP et la justice internationale pénale

Isabelle Moulier, maître de conférences à l'Université de Caen

2. La responsabilité des cocontractants des EMSP

- La responsabilité dans l'ordre juridique international (Etats et organisations internationales)

Guillaume Le Floch, maître de conférences à l'Université de Cergy-Pontoise

- La responsabilité dans les ordres juridiques internes (responsabilité des Etats, des organisations internationales et des personnes privées faisant appel aux EMSP)

Mathias Audit, professeur à l'Université Paris Ouest Nanterre-La Défense et à l'IEP de Paris.

Discussion - Pause

IV. TABLE RONDE : QUEL CONTROLE EXERCER SUR LES ENTREPRISES MILITAIRES ET DE SECURITE PIVEES ?

Présidence : **Jorge Cardona Llorens**, professeur à l'Université de Valence (Espagne)

- **Georges-Henri Bricet des Vallons**, chercheur à l'Institut Choiseul pour la politique internationale et la géoéconomie

- **Eric David**, professeur émérite de l'Université libre de Bruxelles (Belgique)

- **Jean-Luc Florent**, directeur adjoint, direction des affaires juridiques du ministère des affaires étrangères

- **Fabien Gouttefarde**, conseiller juridique au bureau du droit des conflits armés direction des affaires juridiques du ministère de la défense

- **Ewald Wolffe**, président fondateur de Prevention Risk Group, co-fondateur et ancien gérant de SECOPEX

Discussion

V. CONCLUSIONS

Emmanuel Decaux, professeur à l'Université Paris II (Panthéon-Assas), membre de la Commission nationale consultative des droits de l'homme